



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf. BDT/DM/174

Genève, le 30 juin 2016

- Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT de la région Afrique
- Aux Membres du Secteur UIT-D de la région Afrique
- Aux établissements universitaires de la région Afrique
- A l'Organisation des Nations Unies, ses fonds et programmes
- Aux organisations régionales de télécommunication de la région Afrique
- Aux organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites
- Aux institutions spécialisées des Nations Unies et à l'Agence internationale de l'énergie atomique

Objet: **Forum régional sur le développement (RDF-AFR), 5 décembre 2016, et Réunion préparatoire régionale (RPM-AFR) en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) pour l'Afrique, 6-8 décembre 2016 - Kigali, Rwanda**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la Réunion préparatoire régionale pour la région Afrique (RPM-AFR) en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17), qui aura lieu du 6 au 8 décembre 2016 à Kigali (Rwanda), à l'aimable invitation du Ministère de la jeunesse et des TIC du Rwanda.

Conformément à la Résolution 31 (Rév. Hyderabad, 2010), les réunions préparatoires régionales ont pour objet de faire participer les membres au processus de la CMDT-17, en vue de parvenir à une coordination régionale dès avant la conférence. Elles ont aussi pour objectif de déterminer, au niveau régional, les problèmes auxquels il faut trouver une solution, afin d'encourager le développement des télécommunications/TIC, compte tenu des besoins les plus urgents exprimés par les Etats Membres et les Membres de Secteur de la région.

La réunion RPM-AFR devrait déterminer les domaines prioritaires qui jouent un rôle essentiel pour le développement des télécommunications/TIC dans les pays de la région. A cette fin, et pour aider les membres de l'UIT à mieux se préparer, il a été établi un projet d'ordre du jour, que l'on trouvera en **Annexe 1**.

Les membres participant à cette réunion pourront aussi examiner l'avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour 2020-2023, l'avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D pour 2018-2021 et

l'avant-projet de Déclaration de la CMDT-17, et y apporter leur contribution. Tous ces documents, qui seront affichés sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#), devraient faciliter la tâche de chaque région dans la formulation écrite des questions et des priorités.

La réunion RPM-AFR sera précédée du Forum régional sur le développement pour l'Afrique (RDF-AFR) qui aura lieu au même endroit, le 5 décembre 2016. Les Forums régionaux sur le développement sont l'occasion, pour les décideurs dans le domaine des télécommunications/TIC, les régulateurs, les représentants du secteur privé, les établissements universitaires, les organismes de développement nationaux et internationaux et les organisations régionales s'occupant de questions spécifiques relatives aux télécommunications et aux TIC, de prendre part à un dialogue de haut niveau, de coopérer et de conclure des partenariats. Ils permettent également d'évaluer les orientations stratégiques susceptibles d'avoir des conséquences sur le programme de travail régional du BDT dans l'intervalle séparant les conférences mondiales de développement des télécommunications. Un projet d'**ordre du jour** du Forum RDF-AFR sera prochainement affiché sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Vous trouverez ci-joint en **Annexe 2** des renseignements détaillés sur la présentation des contributions, l'inscription, les bourses et toutes les informations indispensables pour pouvoir optimiser votre participation à ces deux événements.

Nous vous informons que, pour la première fois, il sera possible de sponsoriser des activités organisées pendant le Forum, ce qui permettra aux intéressés d'accroître leur rayonnement et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Des détails sur ces possibilités et sur les avantages qu'elles offrent seront prochainement mis en ligne à l'adresse : <http://www.itu.int/go/itudsponsorships>. Le BDT se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce sujet, que vous pouvez lui poser à l'adresse : bdtpartners@itu.int.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, adressez-vous à:

A l'UIT

M. Jean-Jacques Massima
Représentant UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar
Tél.: +237 222 22 92 91/+41 22 730 5261
Courriel: jean-jacques.massima@itu.int

Dans le pays hôte

M. Patrick Rwabidabi
Responsable technique, Gestion des contenus et projets TIC
Ministère de la jeunesse et des TIC
Tél.: +250 788 300 515
Courriel: prwabidabi@myict.gov.rw

J'attends avec grand intérêt vos contributions, qui permettront de faire en sorte que la CMDT-17 soit un outil utile et viable qui guidera nos travaux au cours des prochaines années pour répondre aux besoins de tous les pays de la région Afrique, sur la base des priorités que vous aurez définies.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexes: Annexe 1: Projet d'ordre du jour
Annexe 2: Informations détaillées

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la réunion RPM-AFR

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen du programme de gestion du temps
5. Compte rendu sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï (CMDT-14) et contribution à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)
6. Compte rendu sur la mise en oeuvre des résultats d'autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT en lien avec les travaux de l'UIT-D: Conférence de plénipotentiaires (PP-14), Assemblée des radiocommunications (AR-15)/Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15) et Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)
7. Préparatifs en vue de la CMDT-17
 - 7.1 Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour 2020-2023
 - 7.2 Avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D pour 2018-2021 (y compris les Questions dont s'occupent les commissions d'études)
 - 7.3 Avant-projet de Déclaration de la CMDT-17
 - 7.4 Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT)
 - 7.5 Harmonisation des résolutions de la CMDT
8. Détermination des priorités pour les initiatives régionales, les projets y relatifs et les mécanismes de financement
9. Divers

Brahima Sanou
Directeur

ANNEXE 2

Lieu

Le lieu de la tenue des deux événements vous sera communiqué ultérieurement. Toutes les informations seront affichées sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Inscription et appui pour les formalités de visa

Les inscriptions préalables se feront exclusivement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration et entité habilitée à participer. Les inscriptions en ligne débiteront le **15 juin 2016** à cette [adresse](#).

L'inscription sur place débutera le dimanche 4 décembre 2016 à 14 heures. Les délégués qui se seront inscrits au préalable se contenteront d'apporter leur lettre de confirmation et de présenter une pièce d'identité avec photo (passeport, permis de conduire, etc.). **Les délégués qui ne se seront pas inscrits au préalable devront présenter une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné par leur administration ou entité pour pouvoir s'inscrire sur place.**

Le rôle des coordonnateurs responsables des inscriptions est de s'occuper des formalités d'inscription pour leurs administrations et entités respectives. Vous pouvez avoir accès à la liste des coordonnateurs en vous connectant sur TIES, à [cette adresse](#).

Si nécessaire, le coordonnateur désigné peut également demander au pays hôte d'appuyer les demandes de visa. Les coordonnées de la personne chargée de traiter ces demandes dans le pays hôte sont les suivantes:

Mme Janet Umutesi
Rwanda Utilities Regulatory Authority (RURA)
Tél.: +250 788 854 592
Email: rachel.muganga@rura.rw

Il est recommandé de demander son visa suffisamment à l'avance. Vous trouverez des informations complémentaires sur les visas sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Si votre Administration ou entité n'a pas de coordonnateur désigné ou si elle souhaite modifier ses coordonnées ou changer de coordonnateur, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions les nouvelles coordonnées (nom, prénom et adresse électronique), par télécopie (+41 22 730 5545/+41 22 730 5484) ou par courrier électronique (BDTMeetingsRegistration@itu.int), en indiquant le nom et le prénom du nouveau coordonnateur et son adresse électronique.

Droits de participation

La participation à ces réunions est gratuite. Toutefois, tous les participants doivent prendre en charge leurs frais de voyage, d'hébergement et d'assurance.

Bourses

Dans les limites du budget disponible, une bourse par pays peut être accordée aux participants de pays dont le PIB par habitant est inférieur à 2 000 USD, la priorité étant accordée aux pays les moins avancés (PMA), et par ordre d'arrivée des demandes.

Les demandes de bourses (au maximum, une bourse entière ou deux bourses partielles par pays remplissant les conditions requises) doivent être agréées par l'Administration concernée de l'Etat Membre de l'UIT et soumises avant la date limite (**6 novembre 2016**).

Pour que le plus grand nombre possible d'Etats Membres remplissant les conditions requises puissent participer dans les limites du budget très restreint, et au vu du grand nombre de demandes de bourses, une

indemnité journalière de subsistance appropriée, destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les faux frais, sera versée. L'UIT fournira aussi **un billet d'avion en classe économique par l'itinéraire le plus direct**.

Veillez noter que vous devez d'abord envoyer votre inscription avant de recevoir le formulaire de demande de bourse.

La **demande de bourse, approuvée et signée**, doit parvenir au Service des bourses au plus tard **le 6 novembre 2016**.

Les formulaires reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

Contributions

Vos contributions constituent la base des travaux des réunions préparatoires régionales.

Les contributions doivent être soumises à l'aide du **modèle en ligne** que vous trouverez sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#), dans les langues utilisées à la réunion. Il vous faut annexer la version originale en format Word de votre contribution au formulaire de soumission en ligne pour garantir que les hyperliens, graphiques et tableaux s'affichent correctement.

Conformément au § 12.1 de la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014), les dates limites pour la présentation des contributions ont été fixées comme suit:

Dates des événements	Date limite pour la soumission des contributions dont la traduction sera assurée	Dernière limite pour la soumission des contributions
Forum RDF: 5 décembre 2016 RPM: 6-8 décembre 2016	6 novembre 2016	21 novembre 2016

Langues

Les deux réunions se dérouleront en anglais et en français. Une interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

Les documents reçus dans les délais seront traduits en anglais et en français, conformément au § 12.1 de la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT (soit 30 jours avant le début de la RPM).

Réunions sans papier et accès aux documents

Veillez noter que les deux réunions se dérouleront sans document papier: tous les documents, y compris les contributions et présentations, seront disponibles sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Il est aussi à noter que vous devez avoir un compte TIES pour accéder aux documents de la réunion RPM-AFR. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez en ouvrir un sur <http://www.itu.int/TIES/>.

Les délégués sont instamment priés d'apporter leurs ordinateurs portables pour pouvoir télécharger tous les documents des réunions et avoir accès au site web pour consulter les nouveaux documents.

L'application "ITU-D Event" sera mise à disposition, de même qu'un outil de synchronisation, pour les dispositifs mobiles comme pour les ordinateurs, sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Informations pratiques

On trouvera des informations sur les hôtels situés à proximité du lieu des réunions, ainsi que des renseignements d'ordre pratique, sur le site web de la réunion [RPM-AFR](#).

Contacts

UIT

M. Jean-Jacques Massima
Représentant UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar
Tél.: +237 222 22 92 91/+41 22 730 5261
Courriel: jean-jacques.massima@itu.int

Pays hôte

M. Patrick Rwabidadi
Responsable technique, Gestion des contenus et projets TIC
Ministère de la jeunesse et des TIC
Tél.: +250 788 300 515
Courriel: prwabidabi@myict.gov.rw
